

# POLITIQUE D'ENGAGEMENT

07.04.23

Ce document présente la politique d'engagement vis-à-vis des parties prenantes clés du fonds CRISTAL Life



**CRISTAL**  
Life

Dans le cadre de leur politique d'investissement responsable, Inter Gestion REIM souligne l'importance d'engager les parties prenantes dans une gestion responsable. En ayant une communication régulière avec ses 8 parties prenantes clés, Inter Gestion REIM a pour ambition d'avoir un patrimoine conforme aux exigences environnementales, sociales et de gouvernance.

## LES INVESTISSEURS

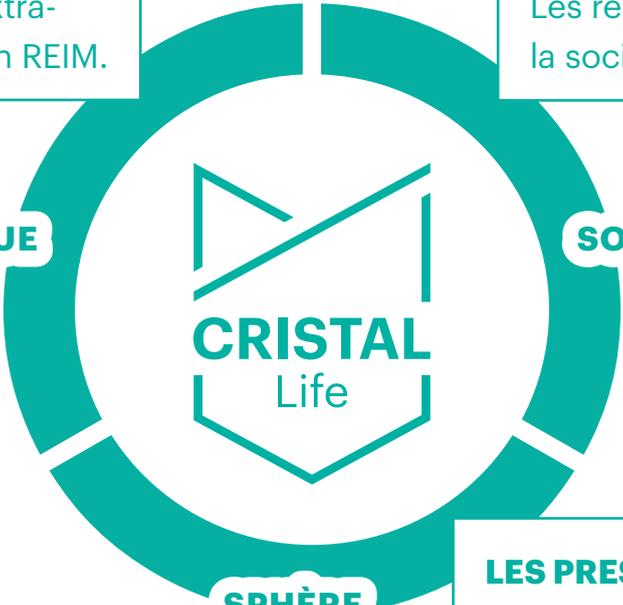
Les acteurs clés régulant la stratégie financière et extra-financière d'Inter Gestion REIM.

## LES COLLABORATEURS, LES MÉCÉNATS

Les ressources humaines de la société.

**SPHÈRE  
ÉCONOMIQUE**

**SPHÈRE  
SOCIALE / SOCIÉTALE**



**CRISTAL**  
Life

**SPHÈRE  
IMMOBILIÈRE**

## LES PRESTATAIRES, LOCATAIRES, PROPERTY MANAGERS TECHNIQUES, SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ, AUDITEURS TECHNIQUES

Les acteurs clés directement engagés dans la construction et l'exploitation du patrimoine immobilier.

<b>PARTIES PRENANTES</b>	<b>ENJEUX</b>	<b>MODALITÉS</b>	<b>ACTIONS ENGAGÉES</b>
<b>INVESTISSEURS</b>	I. Éthique des affaires II. Transparence des données extra-financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation de la section extra-financière</li> </ul>	1. Diffusion du rapport annuel de gestion, de reporting et bulletins d'information trimestriels ou semestriels 2. Communications via le site Internet
<b>PRESTATAIRES (TRAVAUX ET ENTRETIEN DE TOITURE)</b>	I. Performance énergétique II. Confort, Sécurité et Santé des occupants III. Respect de la Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des clauses ESG dans leurs contrats</li> </ul>	1. Intégration de clauses spécifiques à l'ESG dans les contrats d'exploitation 2. Vérification et contrôles périodiques sur les équipements et installations
<b>LOCATAIRES</b>	I. Performance énergétique et d'eau II. Confort, bien-être et sécurité des occupants III. Développement d'une responsabilité environnementale et sociétale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect de la politique ISR dans le cadre de leur activité</li> </ul>	1. Remontée et suivi des consommations énergétiques et d'eau 2. Réalisation d'un questionnaire de satisfaction tous les 3 ans 3. Communication régulière avec le Property Manager et le propriétaire
<b>PROPERTY MANAGER TECHNIQUE (PM)</b>	I. Communication régulière avec le Property Manager et le propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement aux objectifs ESG</li> </ul>	1. Communication régulière avec le propriétaire et les locataires 2. Systèmes de réactivité aux problèmes techniques des locataires 3. Suivi d'avancement de travaux
<b>COLLABORATEURS D'INTER GESTION GROUPE</b>	IV. Prise en compte des critères ESG dans le cadre de leur activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans de formation et sensibilisation aux enjeux ESG</li> </ul>	1. Formation des équipes internes d'Inter Gestion Groupe au Label ISR Immobilier et à la stratégie ESG du de CRISTAL Life 2. Diffusion de la Charte ISR de CRISTAL Life
<b>LES ORGANISMES DE PLACE / LES MECENATS</b>	I. Prise en compte des critères ESG II. Avoir une vraie valeur dans la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation</li> <li>Adhésion à la politique ISR</li> <li>Formalisation de retours d'expériences auprès d'acteurs de la place</li> </ul>	1. Participer à des GT et des benchmarks (OID...) 2. Réaliser des actions de mécénats
<b>LES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ</b>	V. Développement d'une responsabilité environnementale et sociétale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect de la politique ISR dans leur activité</li> </ul>	1. Proposition de résolution pour améliorer la prise en compte des thématiques ESG
<b>LES AUDITEURS TECHNIQUES</b>	III. Prise en compte des critères ESG dans le cadre de leur activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation ISR, prise en compte des critères ESG dans le cadre de l'activité des actifs</li> </ul>	1. Réaliser une visite technique post acquisition.